

Ecole Publique Magellan – Pluduno

Horaires	
Lundi	8h45-12h00 / 13h30-16h15
Mardi	8h45-12h00 / 13h30-16h15
Jeudi	8h45-12h00 / 13h30-16h15
Vendredi	8h45-12h00 / 13h30-16h15

L'accueil se fait dix minutes avant les cours dès 8h35 le matin et 13h20 le midi.

Les enfants de maternelle sont accueillis dans leur classe. Les enfants d'élémentaire sont accueillis dans la cour jusqu'à la sonnerie.

Numéros utiles :

Ecole : 02 96 84 12 54

Mairie : 02 96 84 13 79

Mme Jouffe / Adjoint aux affaires scolaires

Garderie : 02 96 84 27 51



Bienvenue

Bienvenue aux élèves et aux parents ! Vous trouverez dans cette plaquette les premiers renseignements utiles pour la rentrée.

Conservez-la pour vous y reporter aussi souvent que nécessaire.

Nous espérons que cette année sera riche et sereine pour chaque élève, dans un esprit de coopération et de confiance entre tous les adultes.



Équipe enseignante

Petite et moyenne sections Gaëlle KERLEROUX
Béatrice Moisan (ATSEM)

Moyenne et grande sections Virginie BOULAND
Nathalie Le Joly (ATSEM)

CP/CE1 Hélène BOURGE

CE1/CE2 Christèle CADOREL

CE2/CM1 Joël PARIS (Directeur)
Aurélie DAGORNE (décharge)

CM1/CM2 Sylvaine JUHEL

ULIS Lucie MARCHAND

Equipements :

L'école Magellan dispose de bâtiments spacieux, agréables, lumineux et bien entretenus dont un dortoir pour les PS.

2024 : nouvelle salle de motricité

- Chaque classe dispose d'un vidéo projecteur et d'une caméra liseuse
- 8 ordinateurs portables
- 16 tablettes tactiles

Le restaurant scolaire se situe au sein même de l'école.

2024 : nouveau restaurant plus spacieux.

Les repas sont préparés par un cuisinier au sein de la commune.

2024 : nouvelle cuisine intégrée au bâtiment.



Projets pédagogiques et sorties scolaires

Chaque année, toutes les classes mettent en place des projets pédagogiques qui s'accompagnent de sorties :

Ex :

- l'eau et la forêt en partenariat avec la maison de la pêche et le SMAP
- la ferme, les métiers
- les transports : visite de l'aérodrome, transport en train...

Des projets inter-écoles :

Escrime – Biathlon – correspondances – Ecriture - voile

Des projets musicaux avec l'intervention d'une dumiste de l'école de musique de Plancoët.

Randonnée à vélo (Cycle 3)

Dernières classes transplantées (cycle 3 et 2) tous les deux ans :

Vendée Puy du Fou – Centre Bretagne

Nantes – Saint Nazaire

Patrimoine autour du Mont St Michel

Normandie - Les plages du débarquement

Ces projets sont en partie financés par une APE (Association des Parents d'Élevés) dynamique qui organise diverses manifestations tout au long de l'année :

Le repas / spectacle de l'Association des Parents d'Élèves

La fête de l'école

La braderie des petits bouts

La vente de chocolats de Noël



L'école maternelle

L'école maternelle est la première étape du système scolaire français. Durant 3 ans votre enfant se verra proposer des activités langagières, motrices, logiques, artistiques.. Le jeu a une place prépondérante dans les apprentissages.

Elle est composée de 3 sections : petite, moyenne et grande section. Votre enfant développera sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en collectivité. Il deviendra un élève dans une école qui saura l'accueillir, l'accompagner en tenant compte de son développement et en pratiquant une évaluation positive.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par de véritables apprentissages. Les programmes officiels publiés en 2015 sont à votre disposition sur le site de l'académie.

Les horaires :

L'école maternelle ouvre ses portes à partir de 8h35 et à 13h20. Chaque matin vous accompagnez votre enfant jusqu'à sa classe.

La sortie des élèves se fait à 12h et à 16h15.

Soyez ponctuels matin et soir, cela permet à votre enfant d'aborder sa scolarité dans la sérénité.

Le quotidien :

Les vêtements : Habillez-le avec des vêtements pratiques, son autonomie en sera favorisée. Tous les vêtements, sacs, chaussures et chaussons, doivent être marqués au nom de l'enfant. Un change complet (t-shirt-pantalon-culotte-chaussettes) doit se trouver dans son sac.

Privilégiez des chaussures à scratch plutôt qu'à lacets.

Chaque élève apportera une paire de chaussons qui tient bien aux pieds.

Le doudou : Il est autorisé ; il doit rester de taille raisonnable, être

propre et marqué au nom de votre enfant.

Les bijoux, jouets ne sont pas autorisés à l'école. Les tétines ne le sont pas en classe mais sont permises au dortoir (en PS).

La propreté : Conformément à la législation, nous n'accueillons que les enfants ayant acquis la propreté. Cependant le rythme, la fatigue, peuvent entraîner des accidents. Pour tous les élèves de maternelle, il faudra avoir un change dans un sac au nom de l'enfant.

Pour les PS, la couche est acceptée pour la sieste. Prévoir chaque jour une couche facile à enfiler genre « Pull Up ».

Maladie et médicaments : Conformément à la législation aucun médicament ne peut être donné à l'école. Il est donc indispensable de prévoir un mode de garde pour ces moments-là. Si votre enfant rencontre des problèmes médicaux (asthme, allergie, handicap...) merci de le signaler lors de son inscription afin d'élaborer avec le médecin scolaire un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Toutes les absences doivent être signalées à l'école dès le premier jour d'absence

La première rentrée de votre enfant :

- Accompagnez votre enfant, c'est important ;
- Acceptez ses chagrins, ses craintes et ne montrez pas votre inquiétude (dans la mesure du possible) ;
- Avant de le quitter, dites-lui ce que vous allez faire et précisez-lui qui viendra le chercher à la sortie ;
- Laissez-le apporter son doudou ;
- Soyez bien là à l'heure de la sortie, des larmes et des angoisses seront évitées ;
- Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront..
- N'hésitez pas à dialoguer avec l'enseignant, si vous vous posez encore des questions.

